

ÉLÉMENTS POUR UN BILAN DES ÉTUDES LINGUISTIQUES UNIVERSITAIRES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ EN ALGÉRIE

Dr. Malika Bensekat,
Département de français, Faculté des Langues étrangères,
Université de Mostaganem,
Laboratoire de recherche Didactique des projets de formation et
conception de Curricula DPF.

INTRODUCTION

En 1984, Dalila Morsly affirme que « *le bilan des études linguistiques en Algérie est des plus maigre* » (Morsly 1984). Il faut, donc, attendre trois décennies pour voir se développer une véritable recherche sur le français parlé en Algérie qui se déploie ensuite régulièrement (thèses, colloques, publications).

« en quelque trente années, la situation s'est considérablement transformée. Sous la poussée d'un certain nombre de facteurs, la discipline et les nombreux sous-domaines qui la composent se sont progressivement constitués en champs de savoirs légitimes et incontournables ». (Morsly, 2012)

Parmi ces facteurs, elle cite :

- *« la multiplication des universités à travers tous les pays, qui s'accompagne de l'ouverture de départements de langue accueillant, d'année en année, un nombre croissant d'étudiants;*
- *la mise en place de l'école doctorale algéro-française, en comblant le déficit en encadrement qui a permis à un nombre plus important d'étudiants de s'inscrire en magister et en doctorat ;*
- *la refonte des cursus universitaire de langues qui réservent, dans les programmes de licence, de magister/master et de doctorat, une place déterminante aux enseignements de sciences du langage et de didactique des langues ;*
- *la création, enfin, d'unités, de laboratoires et de programmes nationaux de recherche (PNR)*
- *la situation ancienne de plurilinguisme qui perdure tout en se modifiant à travers le temps, à la dimension sociale et politique du débat sur les langues et leur enseignement »*

L'université algérienne et ses chercheurs participent ainsi à la promotion de la discipline.

« il est indéniable, cependant, que les mémoires, doctorats et thématiques de recherche développées dans les Laboratoires de recherches et dans les PNR relèvent, majoritairement, de la sociolinguistique et dans une mesure moindre de la didactiques des langues » (Morsly 2012). Traduisant ainsi l'intérêt porté par les chercheurs pour la réalité langagière en Algérie.

DES DÉBUTS DES INTERROGATIONS SUR LE FRANÇAIS EN ALGÉRIE

L'Algérie entretient avec ses langues, et avec le français en particulier, des rapports complexes et toujours en évolution. En effet, depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 et après une présence dominante de 132 ans, le français, langue du colonisateur, possède un « statut privilégié » par rapport à toutes les autres langues en présence. Il faut dire que la langue française a profondément marqué l'inconscient de plusieurs générations d'Algériens en raison de la domination coloniale et, conséquemment, des diverses politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830.

Placé, depuis 1962, dans un rapport conflictuel avec la langue arabe (langue nationale), le français est désormais défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Toutefois, ce statut reste théorique dans la mesure où le paysage linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française dans le pays, avec des variations suivant les zones géographiques. L'étendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisants et déterminants qui lui confèrent une position (informelle) dans la hiérarchie des valeurs et sur le marché linguistique algérien.

Les études élaborées posent d'ailleurs l'hypothèse d'un français local en construction depuis l'indépendance. On postule *l'existence d'un français parlé et écrit distinct du français national* (Morsly 1988). Ce qui sous-tend que le français fait l'objet d'une appropriation qui se traduit par l'apparition de particularités linguistiques. Ce sont ces particularités que les descriptions s'efforcent de mettre en évidence, empruntant pour cela une démarche qui consiste, le plus souvent, à repérer les écarts par rapport aux normes d'un français défini comme « *national* », « *central* » ou « *standard* ».

Dans la masse de ces travaux qui s'intéressent de façon plus ou moins ponctuelle ou générale aux différents niveaux de l'analyse linguistique, on retrouve dans ce qui est signalé comme des spécificités, des constantes qui, au-delà de la variation propre à chaque région, peuvent donner une idée des éléments linguistiques communs susceptibles d'aider à identifier, à poser l'existence d'un « *français algérien* ». En effet, la dynamique sociolinguistique du français en Algérie témoigne de « *l'ancrage de cette langue parmi les emplois effectifs voire créatifs qui s'y développent au quotidien. Ils oscillent entre éclatement et métissage et transitent par l'intervalle des variations, elles mêmes intrinsèques au changement* » (Chachou 2011).

Ce mixage linguistique recouvrant de nombreux phénomènes issus des contacts des langues en présence est le sujet qui prête le plus à ambigüité : « Sabir franco-arabe » (Taleb-Ibrahimi Khaoula 1997 : 115), « francarabe » (Moatassim Ahmed 1992 : 134), « Semilinguisme » (Concept emprunté à El-Hedi Saada par Taleb-Ibrahimi Khaoula 1997 : 167), « Demilinguisme » « analphabétisme bi(tri) lingue » « la mixoglossie », « schizoglossie » (Miliani Mohamed 2002 : 81, 94, 95), « Multilinguisme éclaté » (Moatassim Ahmed 1992 : 134) ...etc. Il importe de noter ici que « *La métaphore et la néologie utilisées ici ne rendent pas service à qui souhaiterait décrypter et comprendre le réel sociolinguistique du pays, de même que les dénominations approximatives employées ne permettent pas de cerner avec précision et d'identifier les pratiques effectives qui y sont en usage* » (Chachou 2012). Selon Abderrezak Dourari « *Ce sont, par conséquent, l'analyse et la conceptualisation des pratiques langagières effectives des Algériens qui constitueront les principes devant guider la reconstruction du champ de la pensée sociolinguistique algériennes et non pas les concepts issus de description de situations particulières empruntées à d'autres sociétés* ». (Dourari, 2002).

L'ÉTUDE DES PRATIQUES LANGAGIÈRES

Les éclairages qu'apportent les travaux de Dourari portant sur les pratiques réelles des locuteurs plurilingues en Algérie et qui rejoignent les réflexions menées et les constats établis par Dalila Morsly, Khaoula Taleb-Ibrahimi et Yasmina Cherrad étaient l'occasion de montrer que s'aventurer hors de la classe conduit à rencontrer des formes langagières et conversationnelles non prévues dans le cadre scolaire et qui sont susceptibles d'heurter les normes habituellement admises et donc diffusées - voire imposées. Ces chercheurs ont été amenés à décrire en partie les pratiques sociales langagières algériennes : toute la question sera de savoir quelle autonomie leur est accordée par rapport à la norme de l'école où les pratiques linguistiques sont associées à un « français de France » ?

Ces travaux ont souligné à juste titre, que l'accent est implicitement mis par l'institution sur le « *linguistiquement correct* » (Dourari, 2002 : 20) et le « *linguistiquement dicible* » (Idem). Cet intérêt porté exclusivement aux structures de la langue permet de « *garder impensées les questions qui mettent en crise le discours déréalisé du pouvoir (et d'une certaine opposition) et de centrer l'intérêt sur la combinatoire linguistique* » (Idem). C'est dans ce contexte intellectuel que l'on mesure toute la pertinence du point de vue de Khaoula Taleb-Ibrahimi quand elle affirme : « *La notion de pratique langagière marque une évolution dans la description linguistique et sociolinguistique car il ne s'agit plus uniquement d'analyser les règles internes au système linguistique qui organisent la compétence d'un locuteur idéal (...) ou de décrire les régularités structurales d'un corpus fermé de données (...), mais de s'intéresser à la diversité des locuteurs, à la diversité de leurs conduites* ». Elle ajoute : « *L'étude de pratiques langagières permet de rassembler une somme d'informations et de renseignements sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée, en ce sens elles font partie d'un ensemble plus important qui englobe toutes*

les pratiques humaines» (Taleb Ibrahim, 1995 : 120). Dans la présentation du numéro 17-18 de la revue *Insaniyat* (Taleb-Ibrahim, 2002) consacrée à l'analyse des pratiques langagières des locuteurs algériens et maghrébins, Khaoula Taleb-Ibrahim insiste sur la nécessité de dépasser l'analyse idéologique au profit de la description des vraies pratiques¹, même si, nous le voyons pour les autres langues telles que l'arabe algérien et les langues berbères, l'évaluation du poids de l'idéologie n'est point superfétatoire.

Aussi, dans le souci de broser un tableau de la configuration socio-langagière de la société à partir de situations de communications concrètes et variées, résume-t-elle cette notion de variation linguistiques ou de pratiques langagières effectives autour des questions suivantes : « *Que font-ils parlent ? Quand ils écrivent ? Quand ils chantent ? Comment se structurent, à travers leurs conduites langagières, leurs rapports à leur(s) langue(s) ainsi qu'aux normes linguistiques dominantes dans nos sociétés ? Comment gèrent-ils ou ne gèrent-ils pas leur multilinguisme ? Quelles sont les stratégies de communication qu'ils mettent en œuvre ? Comment se structurent-elles ? Quelle est la place qu'occupent les phénomènes de contact de langues dans leurs pratiques et leurs stratégies ? Y-a-t-il des indicateurs des stratifications sociale dans les comportements langagiers des locuteurs algériens ?* Elle souligne en outre que « *Les locuteurs algériens ont en commun la possibilité d'user d'une gamme de variétés qui constituent leur répertoire verbal* ». Khaoula-Taleb Ibrahim met en évidence leur capacité à se mouvoir dans leur répertoire verbal en exploitant toutes les facettes ainsi que leur liberté souvent marquée d'impertinence à l'égard des normes imposées. Ces pratiques semblent *de facto* dénoter le déplacement vers une nouvelle acception de la Norme qui ne serait plus imposée mais qui s'apparenterait à une « *norme de compréhension, de possibilité de transfert entre les langues, norme d'échange, norme-crédation, norme-interaction, norme-ouverture, norme-mobilité, norme plurielle, riche de la diversité de ce pays* ». (Taleb-Ibrahim, 1998).

LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE :

LA QUESTION DE LA NORME

Concernant le contexte d'enseignement/apprentissage, on observe que cette problématique pose la question du rapport entre la norme et le français à enseigner en Algérie.

Cette question de la norme a interpellé les spécialistes qui se sont intéressés particulièrement à l'aspect « normatif » lié à toutes les facettes de l'enseignement. Le poids des normes – au sens le plus large : linguistique, culturelle – est-il si important

1 « *Nous voulions, avec ce numéro, sortir des sentiers battus de l'analyse socio-politique et idéologique de la question pour aborder plus spécifiquement la manière avec laquelle se structurent les relations entre les faits langagiers et les faits sociaux (la société dans son ensemble)* » (Taleb-Ibrahim, 2002).

dans un cours de langue ? Quelles sont ses conséquences dans la réalisation des cours mais aussi dans les manuels de langue, dans l'appareil pédagogique de l'enseignant ? Quelle place donner à la variation ? *Quel français enseigner ?* La question n'est pas si anodine que cela. Elle invite l'enseignant à réfléchir à la base même de son enseignement dans un monde plus global que jamais (Bensekat, 2012).

Ces réflexions ont montré qu'une gestion linguistique soumise à la norme et un intérêt porté aux structures et à la combinatoire de la langue ne permet guère de prendre en considération les liens entre la (les) langue(s) et la société. C'est ce que souligne Attika-Yasmine Kara par rapport au contexte d'enseignement : « *Dans la politique linguistique algérienne et dans l'enseignement, ni le statut des langues en présence, ni la variation sociolinguistique et donc les pratiques langagières réelles des apprenants, ne sont prises en compte. C'est la norme qui est largement ancrée dans la tradition de l'enseignement algérien que ce soit pour l'enseignement de l'arabe ou des autres langues étrangères, ce qui complexifie l'enseignement/apprentissage de ces langues, provoque des problèmes à tous les niveaux de l'éducation et des déperditions non sans conséquences sur l'acquisition du savoir pluridisciplinaire* ». (Kara, 2010, 85). Dans le cadre de certains de ses travaux, Attika-Yasmine Kara a mené une réflexion autour des enjeux de la variation sociolinguistique comme pratique d'enseignement/apprentissage des langues. Elle montre que la prise en compte de la variation sociolinguistique est une donnée incontournable pour une « *parfaite intégration professionnelle des diplômés* » (Kara, 2010), ceci dans le mesure où les productions linguistiques plurilingues sont présentes dans le contexte algérien, aussi bien en milieu social qu'en milieu d'apprentissage. Dans ce cadre, c'est le centrage sur l'apprenant qui fait reconnaître le fait que l'apprentissage est la constitution d'un réservoir langagier composite dans lequel toutes les capacités linguistiques trouvent ou trouveront leur place.

Au-delà de cette question de norme, on a postulé l'existence d'un « français parlé d'Algérie » (Queffélec et al. 2002) (Bensekat, 2012) ou d'un « français parlé en Algérie » (Morsly, 1983) (Yasmina-Bencheffa, 1992). « *encore non reconnu et sans statut, mais qui serait à décrire et affirmer, dans une optique variationniste qui dépasse le seul cadre algérien* » (Bensekat, 2012, 142). A ce propos, Yasmina Cherrad note que « *la rencontre entre les langues et le français produit une parole émaillée de toutes sortes de modifications à divers niveaux : (phonologique, syntaxique, sémantique), cette création repose globalement sur les potentialités offertes par les systèmes linguistiques en présence* ». Il s'agit tantôt du français académique qui jouit d'une certaine co-officialité aux côtés de l'arabe institutionnel, et tantôt du français parlé d'Algérie. Elle souligne que « *L'apprenant puise dans son vécu les éléments et les relations qu'ils entretiennent entre eux, et c'est à partir de toute cette expérience qu'il va construire son système de référence...la vie courante lui ordonne de s'approprier les habitudes sociolinguistiques et culturelles qui lui sont propres et qui sont pour le français déterminées par cette norme endogène qu'est le FPA (le français parlé en Algérie)* ». (Cherrad, 2002, 125).

Face à cette situation, Mohamed Miliani propose deux scénarii de gestion aux décideurs : Le premier consisterait en une « *prise en charge réelle par un aménagement linguistique harmonieux qui se baserait sur un bilinguisme actif pour ne pas avoir à subir les affres d'une unilingualisation déstructurante* » (Miliani, 2002, 94). Le second résiderait dans le fait « qu'en tant que communauté linguistique particulière, les algériens développent l'autre norme qu'ils sont en train de créer et d'enrichir de manière progressive et quotidienne » (Idem).

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

En effet, dans la continuité des travaux sur la didactique des langues et le plurilinguisme en Algérie, la recherche scientifique universitaire devrait :

Proposer une réflexion sur l'enseignement/apprentissage des langues, dans une perspective sociodidactique et une optique variationniste, qui met au premier plan les liens entre l'espace de la classe et les autres espaces sociaux.

S'interroger sur les relations entre la situation sociolinguistique plurilingue de l'Algérie et les modalités effectives d'enseignement/apprentissage du français.

Il est important également d'apporter quelques pistes de réponse aux questions suivantes afin de savoir:

- Par quels types de rapport sont reliés le plurilinguisme et les situations où il se développe, ainsi que la nature des rapports entre l'enseignement des langues et les pratiques langagières de leurs usagers ?
- Vers quel type de socio-didactique des langues et des usages langagiers en situation plurilingue ces rapports peuvent-ils nous guider ?
- Montrer comment les répertoires plurilingues des apprenants (arabe algérien, français algérien) peuvent à la fois jouer favorablement sur les apprentissages et constituer une reconnaissance, dans l'institution scolaire, de la variété « algérienne » du français. (Bensekat, 2012, 110).

Ces propositions ne sont pas seulement didactiques, car « *elles ouvrent un horizon de possibles : « une école qui ne serait plus l'espace d'applications des politiques linguistiques, mais son inspiration ; l'école comme médiation entre les pratiques linguistiques réelles et les instances de pouvoir, espace de re-création des savoirs plus que d'exécution de consignes. Un nouveau contexte pour l'enseignement se dessine alors, dû à une mutation des représentations qu'il véhicule, à des définitions notionnelles qui « bougent », entraînant une approche variationniste des langues et une prise en compte des ressources langagières des élèves* » (Bensekat, 2014, à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

Abbes-Kara, A.Y, « *La variation dans le contexte algérien : Enjeux linguistique, socioculturel et didactique* », in Pierozak, I., Bullo, Th., Blanchet, Ph. (Dir.), « *Approches la pluralité sociolinguistique : Vers quelles convergences des pratiques de recherches et d'éducation* », Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 77-86.

Bensekat, M, 2012, « *Pour une promotion du plurilinguisme en classe de langue !* », Synergie Pays du Mékong n° 4, Des plurilinguismes à l'enseignement des langues. pp. 107-126.

Bensekat, M, 2012, « *quel français à l'université...Analyse des spécificités conversationnelles entre pairs* », Résolang n° 8, pp. 39-56.

Bensekat, M, 2012, « *Le français conversationnel des jeunes de Mostaganem : une forme hybride* », dans Rispaill, M. (dir.), *La sociodidactique au service de la complexité algérienne... Et de quelques autres*, Didacstyle, n° 4, pp. 125-143.

Bensekat, M, « *Pluralité linguistique et contexte d'enseignement : Quelles perspectives didactiques* », dans Chachou I & Stambouli M, *Pour un plurilinguisme algérien intégré : Approches critiques et renouvellement épistémique*, (A paraître).

Chachou, I, 2012, « *Réflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien* », in Socles N°1, *revue du laboratoire de linguistique et de sociodidactique du plurilinguisme de l'ENS de Bouzaréah*, p.p., 45-57

Chachou, I, 2011, « *Le mixage linguistique dans la publicité en Algérie : de la niche éco-médiatique aux connotés diatopiques* », Résolang n° 6-7, « *Métissage(s)*, Actes du colloque Jeunes Chercheurs 2010 » pp. 71-79.

Cherrad-Bencheffa, Y, 2002, « *Paroles d'étudiants* », dans *Insaniyat* n° 17-18, Mai-Décembre, Oran : CRASC, pp. 111-128.

Dourari, A, 2002, « *Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie, A la lumière des événements du «printemps noir»* », dans *Insaniyat* n° 17-18, Mai-Décembre, Oran : CRASC, pp. 17-35.

Miliani, M, 2002, « *Le français dans les écrits des lycéens : Langue étrangère ou sabir ?* », dans *Insaniyat* n° 17-18, Mai-Décembre, Oran : CRASC, pp. 79-95.

Morsly, D., 2012, « *La sociolinguistique en Algérie : Etat et perspectives* », *Revue Réflexions et perspectives de l'Université Alger2*, 243-258.

Morsly, D, 2011, « *Enseigner la variation : L'exemple de tamazight en Algérie* », *Diversité* n° 164n CNDP- CRDP, p. 146-151.

Morsly, D, 1997, « *Tamazight langue nationale?* » in, Laroussi F., 1997, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Rouen, PUR.

Morsly, D, 1983, « *Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques* », in Calvet L-J. (éd.), *Sociolinguistique du*

Maghreb, pp. 135-142.

Taleb-Ibrahimi, Kh. (1997) : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, Alger, El Hikma.

Gérard Troupeau, « Deux cents ans d'enseignement de l'arabe à l'école des langues orientales », *Chroniques yéménites* [En ligne], 4-5 | 1997, mis en ligne le 30 août 2005, consulté le 05 août 2014. URL : <http://cy.revues.org/116>.